

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 483-42-U

Aux personnes et organismes intéressés par le premier projet de règlement de zonage numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U.

AVIS public est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté le premier projet de règlement de zonage numéro 483-42-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U afin de permettre, sous certaines conditions, un deuxième garage attenant ou intégré pour une résidence unifamiliale isolée et afin d'uniformiser les coefficients d'emprise au sol (CES) maximum autorisés dans certaines zones du secteur des Îles.
2. Conséquemment à l'adoption de ce premier projet de règlement, une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mai 2026 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1555, rue de l'École à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne désignée par ce dernier, expliquera le premier projet de règlement numéro 483-42-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le premier projet de règlement de zonage numéro 483-42-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Carignan, à l'exception de l'article 12 qui s'applique spécifiquement aux zones H-003, H-004 et H-010 (Île Goyer) ainsi que H-015 et H-016 (Île Demers).
5. Le premier projet de règlement de zonage numéro 483-42-U peut être consulté auprès de la Direction du greffe, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, sur le site internet de la Ville dans la section « Avis publics » ou en faisant la demande, par courriel au greffe@carignan.quebec.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 7 avril 2026.

Donné à Carignan, ce 7 avril 2026.

Ève Poulin, avocate
Greffière